

Formulaire d'inscription

Avant de vous inscrire , nous vous demandons de lire l'ensemble du document.

L'artiste est au centre de notre attention. Nous souhaitons faire de cet evenement une reussite partagée Artiste et Association.

Veillez remplir ce formulaire pour vous inscrire à l'exposition collective

La Printanière II (seconde edition)

sur la Peniche 69 quai Auguste Roy à Triel sur seine du 12/05/2025 au 23/05/2025

Informations personnelles

Nom : Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Adresse :
.
Code postal : Ville :
Pays :
..
Courriel /
Téléphone :
.....

Œuvres

Expliquer en quelques lignes votre démarche artistique (discipline, matériel utilisé, style etc..) :
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nombre d'œuvres exposées maximum :10 (sauf taille supérieure à 50cm x 50 cm voir avec l'organisateur ce qui est possible en nombre)

Pour chacune, pouvez-vous m'indiquer le titre et les dimensions ?

Œuvre 1

Œuvre 2

Bienvenue à Bord

L'exposition La printanière réunit des artistes lors d'une exposition à bord d'une Péniche à Triel sur Seine

Espace de sociabilité, la Péniche est un tiers lieu socio culturel,
De rencontres, d'échanges et de partages.

Espace d'exposition, nous mettons à disposition nos murs équipés de rails
et de cimaises, des tables et des grilles pour permettre une mise en valeur de vos
œuvres.

Nous organisons un vernissage et nous communiquerons autour de l'événement.
Nous comptons aussi sur votre propre communication autour de vous.

Tout au long des deux semaines, vos œuvres seront vues par du public participant
Aux événements hebdomadaires qui ont lieu à bord (Afterwork, cours, théâtre etc.)

Nous réservons pour vous des créneaux horaires pour que vous puissiez tenir une
permanence et donner rendez-vous à vos publics.

Une buvette vous sera proposée avec un choix de boisson (au profit toujours de notre
association)

Le don de 100 euros effectué permettra à La Péniche à poursuivre son action locale
culturelle et sociale. Il sera à verser fin Avril 2025.

Un reçu fiscal vous sera remis en début d'année suivante l'année de l'exposition pour
déduire 2/3 de ce montant directement de vos impôts.

Aucune commission sera demandée pour nous l'espérons vos nombreuses ventes.

Déroulement

L'accrochage pourra avoir lieu soit le Dimanche 11 mai à partir de 16H ou
le lundi 12 mai toute la journée à partir de 9h.

La date du vernissage reste à fixer lors de la première semaine.

Il y aura aussi des créneaux de privatisation de l'exposition pour présenter vos

œuvres à vos propres publics.